

Guide d'accompagnement du lycéen avec troubles du spectre de l'autisme

Frédérique RAUSCHER, IEN ASH 67

Sophie-Charlotte DEBIONNE, chargée de mission
Autisme, IEN ASH 67

Elodie POLITANSKI, conseillère pédagogique 2nd
degré, IEN ASH 67

Fabienne VANSTEELANT, chargée de mission, CRA
pôle Adultes 67

autismeash67@ac-strasbourg.fr



Guide d'accompagnement
du lycéen avec troubles du
spectre de l'autisme



Genèse du projet

Un projet :

- dans la continuité de l'accompagnement de la scolarisation des élèves en primaire et collège
- prétexte à une meilleure connaissance des compétences et champs d'action des partenaires



Une nouvelle dimension partenariale

Le projet guide lycée a pour ambition de :

-prendre en compte toutes les dimensions du projet de vie du jeune et de sa famille



Une nouvelle dimension partenariale

Le projet guide lycée a pour ambition de :

- prendre en compte toutes les dimensions du projet de vie du jeune et de sa famille
- **s'ouvrir à de nouveaux partenaires, plus particulièrement issus du 2nd degré et de l'enseignement supérieur**



Les ambitions

Le guide a été élaboré à partir de besoins collectivement identifiés :

- **une meilleure connaissance des partenaires pour informer, et fluidifier le parcours des jeunes avec autisme**



Les ambitions

Le guide a été élaboré à partir de besoins collectivement identifiés :

- une meilleure connaissance des partenaires pour informer, et fluidifier le parcours des jeunes avec autisme
- **une amélioration de l'accueil du jeune TSA au lycée par une implication immédiate de la communauté éducative**



Les ambitions

Le guide a été élaboré à partir de besoins collectivement identifiés :

- une meilleure connaissance des partenaires pour informer, et fluidifier le parcours des jeunes avec autisme
- une amélioration de l'accueil du jeune TSA au lycée par une implication immédiate de la communauté éducative
- **la nécessité d'associer le jeune lycéen pour qu'il co-construise son projet d'études**



Les ambitions

Le guide a été élaboré à partir de besoins collectivement identifiés :

- une meilleure connaissance des partenaires pour informer, et fluidifier le parcours des jeunes avec autisme
- une amélioration de l'accueil du jeune TSA au lycée par une implication immédiate de la communauté éducative
- la nécessité d'associer le jeune lycéen pour qu'il co-construise son projet d'études
- **l'accompagnement de la mise en œuvre de réponses pédagogiques différenciées et adaptées.**



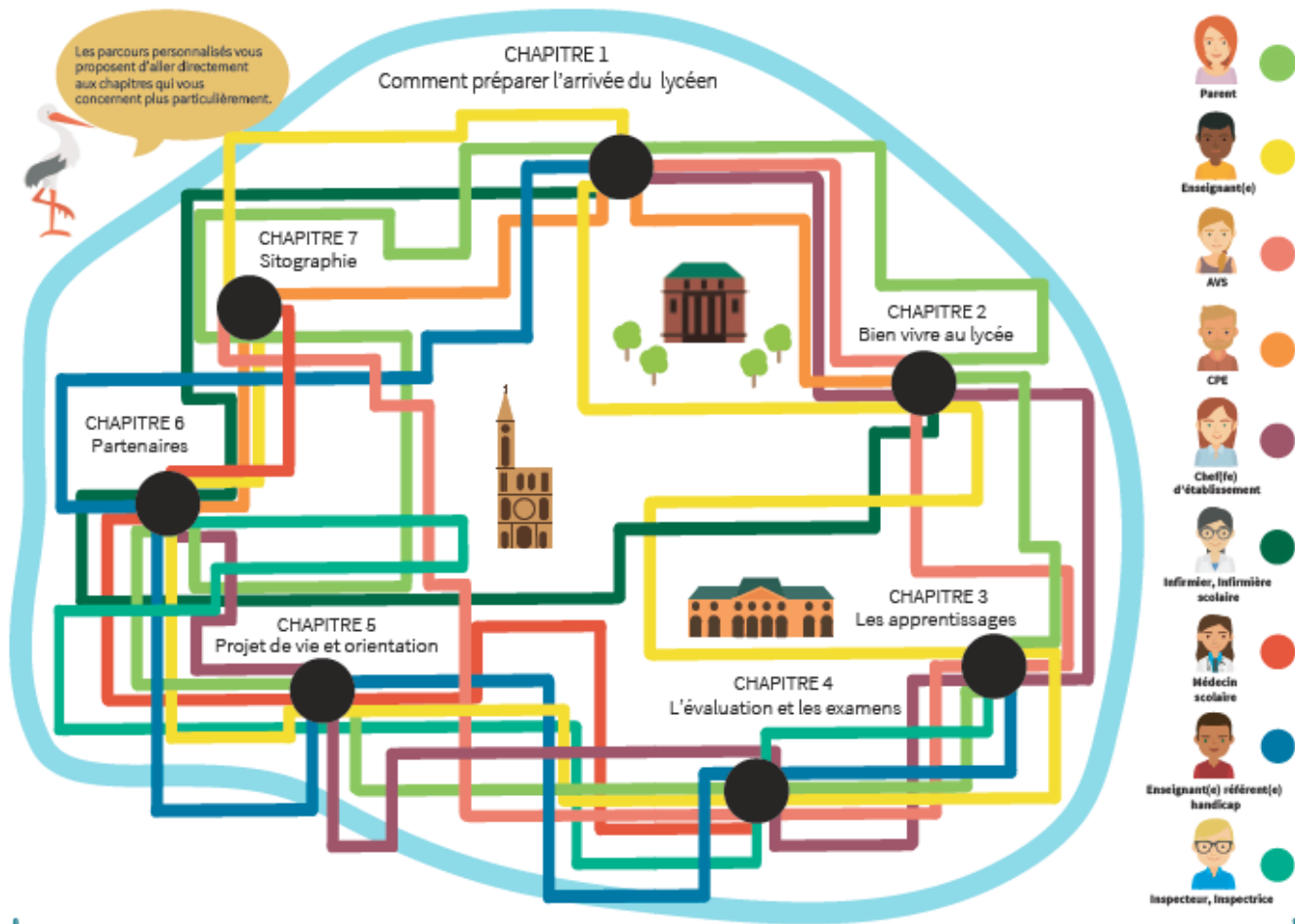
Illustration de la dimension partenariale

« Acceptons la différence et ce qu'elle apporte de beau dans la personne. L'être humain est complexe, il n'est jamais qu'une seule personne, il est fait des nuances subtiles. N'attendez pas de votre enfant, de votre élève qu'il soit quelqu'un qu'il n'est pas. Et vous, qui avez cette particularité... aimez-la, car l'autisme fait partie de vous, en bref aimez-vous, ça n'a rien d'égocentrique c'est juste sain, pour moi, c'est ça le secret. »

Claire FREIDENBERGER, étudiante autiste Asperger



Un guide qui s'adresse à tous les acteurs



A qui s'adresse ce guide ?

Vos capacités d'innovation pédagogique sont fortement mobilisées par ces élèves au fonctionnement cognitif si particulier. Il vous revient d'observer l'élève au quotidien, dans la classe, d'identifier les points sur lesquels vous pourrez vous appuyer pour rendre accessibles les contenus d'enseignement de votre discipline. C'est un défi conséquent qui se pose à vous, d'autant plus que peut peser sur



Enseignant(e)



Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS)



Parent



Conseiller(ère) Principal(e) d'Education (CPE)



Facilitateur

Vous êtes un acteur-clé de la scolarisation du lycéen avec autisme, aux côtés des enseignants. Traducteur en temps réel du vécu de la classe, adaptateur des enseignements proposés, vous êtes amené à faire preuve d'inventivité continuellement.

Parents, nous vous invitons à prendre connaissance de ce guide et à le diffuser auprès de la communauté éducative et pédagogique qui a cœur d'accueillir le mieux possible chaque élève, et de le conduire vers la réussite.

Vous avez pour mission de contribuer à placer les élèves dans les meilleures conditions possibles pour leur scolarité. Vous agissez auprès de l'ensemble des élèves de votre lycée et concourez à les former à l'acceptation de la différence, à travers les actions transversales définies dans le projet d'établissement.

Et si c'était vous ?

Un professionnel du lycée est nommé facilitateur à la fin de l'année scolaire précédant l'arrivée du jeune. Il est l'interlocuteur privilégié de la famille, de l'équipe pédagogique et de

les conditions d'apprentissage une multitude d'éléments à repérer puis interpréter pour répondre aux besoins de votre élève en harmonie avec sa classe.

Ce guide vous informe sur la nature de ces éléments, et vous invite à réfléchir à tout ce qui est périphérique aux apprentissages mais néanmoins essentiel pour ces élèves empêchés.

Vous êtes au contact de tous les professionnels qui côtoient le jeune au sein du lycée et veillez à communiquer tout ce qui contribuera à la réussite du parcours envisagé.

Les informations que vous pourrez échanger avec l'équipe seront précieuses pour ajuster au plus près l'accueil de votre enfant.

Votre connaissance du climat scolaire fait de vous un acteur privilégié à même de construire le cadre sécurisant, garant de l'engagement de l'élève dans ses apprentissages. Vous participez à la construction des habiletés sociales de tous les élèves, et particulièrement des plus fragiles.

l'élève. Il se veut garant de la cohérence des actions proposées et de la fluidité du parcours.

Dans ce guide, vous trouverez les missions possibles du facilitateur.



Partenaires médico-sociaux

Vous intervenez auprès de l'élève et de sa famille. Vous apportez vos connaissances du fonctionnement du jeune et par votre regard, vous contribuez au projet scolaire de l'élève.

Appuyez-vous sur ce guide pour construire un travail partenarial avec les lycées.



Chef(fe) d'établissement

Vous êtes garant(e) du projet personnalisé de scolarisation de l'élève, et impliqué(e) à ce titre dans la mise en œuvre des aménagements nécessaires pour accéder aux apprentissages puis aux examens.



Inspecteur, Inspectrice

Vous êtes interpellé(e) régulièrement sur la difficulté à concilier la nature des épreuves d'examen et les aménagements idéalement souhaités par les familles.

Vous veillez à la mise en œuvre

des compensations dès les phases d'apprentissage, jusqu'à l'évaluation, et accompagnez les questionnements des enseignants.



Enseignant(e) Référent(e) Handicap

Enseignant référent handicap, vous êtes l'interlocuteur privilégié des enseignants et des familles, auprès desquels vous assurez une mission d'accueil et d'information. Vous veillez à la continuité et à la cohérence de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation.

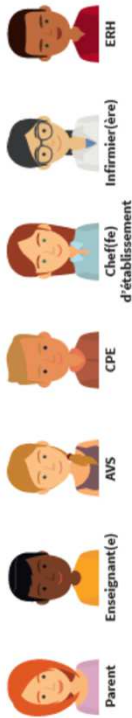
Des témoignages illustrant des parcours de vie de jeunes avec autisme vous sont proposés dans le chapitre 5, en complément de thèmes qui sortent au cœur de votre pratique : l'aménagement des examens et le partenariat.



Service de Santé Scolaire

Vous aurez à soutenir une équipe pédagogique déstabilisée, doutant de sa capacité à mener le jeune vers les objectifs visés par les programmes. Vous êtes amené(e) à observer, dépister, vous assurer du bien-être de l'élève. Vous proposez un suivi et un accompagnement individuel, établissez les relais nécessaires.

particuliers et aux conditions de réalisation de l'intégration avec l'ensemble de l'équipe éducative. Enfin, vous participez à la mise en œuvre des soins, des aides techniques et des aménagements nécessaires au protocole de soins et d'urgence prévu dans le cadre du projet d'accueil individualisé (PAI).



Chapitre 1

Comment préparer l'arrivée du lycéen

Chaque établissement scolaire anticipe l'arrivée de ses nouveaux élèves en créant ses propres réponses, des portes ouvertes à l'immersion, de la visite guidée au tutorat... L'élève avec TSA incite à penser un accueil personnalisé, à préparer son arrivée avec minutie, tout en gardant de la spontanéité dans la rencontre. Anticiper les difficultés que le jeune pourrait rencontrer, c'est lui donner la possibilité d'atteindre les apprentissages proposés, lui rendre accessible la vie en collectivité.

Témoignage d'une cheffe d'établissement

«C'est mon rôle de rappeler aux équipes que cet accueil est l'affaire de tous, que chacun peut et doit y contribuer en faisant bénéficier cet élève de ses compétences professionnelles. Il faut donc parvenir, au fil du temps, à mobiliser l'ensemble des personnels autour de cet accueil afin de normaliser ces situations et les installer comme des habitudes de travail pour tous.»

Bénédicta GERARD

Les clés d'une scolarité réussie :

- prendre en compte les spécificités cognitives et sensorielles du jeune
- avant son arrivée, rencontrer la famille, nommer un référent

Le facilitateur s'appuie sur l'expertise de la famille, s'informe auprès de l'enseignant référent handicap et des professionnels ayant accompagné le jeune précédemment. Il transmet à l'équipe éducative sa connaissance du jeune et de ses besoins.

Rôle du facilitateur

Anticiper l'accueil	
Vous trouverez dans cette ressource des propositions pour bien anticiper la rentrée	
A destination des élèves	A destination des enseignants et du CPE
<p>Se projeter</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fournir si besoin un livret-photos pour connaître l'établissement (entrée, cour, couloirs, signalétique des toilettes, gymnase, restaurant scolaire, CDI...). - Présenter les outils de l'élève: emploi du temps, carnet de correspondance, matériel spécifique auquel vous pourriez associer des repères visuels si besoin. - Présenter le facilitateur ou le professeur principal de l'année prochaine, l'AVS si possible, le CPE, préparer un trombinoscope. <p>Se familiariser avec son environnement proche</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que la signalétique est explicite. - Faire visiter l'établissement. - Anticiper l'organisation des salles et la place de l'élève, en tenant compte de ses particularités sensorielles. - Prévoir un espace pour isoler et rassurer l'élève, un espace de retrait (CDI ? Salle au calme ?) et un protocole d'accès à ce lieu. 	<p>Rencontrer les parents de façon informelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionner les parents sur les centres d'intérêts et la motivation de l'élève, afin de connaître les leviers possibles (ex. système scolaire, nombres...) afin d'identifier des supports d'activités pertinents. <p>Rencontrer formellement les parents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre des informations lors d'une équipe éducative de fin d'année, à partir des préconisations du PPS. La programmer si nécessaire. - Connaître et diffuser auprès de l'équipe éducative élargie les particularités sensorielles de l'élève. <p>Se documenter, se concerter</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se documenter sur l'autisme, les répercussions des troubles sur les apprentissages. - Solliciter les acteurs de proximité. - Questionner l'enseignant référent handicap, l'enseignant de la classe dans laquelle se trouve l'élève en fin d'année scolaire. - Organiser les temps de récréation (départ et retour décalés si besoin, rôle de l'AVS, organisation interne adaptée au contexte de l'établissement).
A destination des AVS déjà en fonction auprès de l'élève	A destination des parents
<p>Accompagner dans la connaissance de l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire visiter l'établissement. - Participer à l'ESS ou la réunion préparatoire afin de donner ou recevoir des informations. - Prévoir une rencontre entre l'AVS et le futur professeur principal, le CPE et/ou le facilitateur. - Faire découvrir une journée type, les outils de la classe et son fonctionnement, les projets. <p>Prendre connaissance des missions de l'AVS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lire ensemble les missions formalisées de l'AVS. - S'approprier les outils de liaison à disposition sur le site de l'ASH 67 ou 68 (onglet AVS). - Expliciter les modes d'intervention souhaités au sein de la classe selon les disciplines. 	<p>Accompagner dans la connaissance de l'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer un document succinct de présentation de l'établissement à destination de tous les parents. - Faire visiter l'établissement. - Organiser des rencontres formelles (ESS, inscriptions administratives), afin de donner et recevoir des informations. - Prévoir des rencontres visant à mieux se connaître: présentation de l'équipe des enseignants, de l'AVS si possible. - Faire découvrir une journée type, les outils de la classe et son fonctionnement, les projets. <p>Proposer des perspectives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projeter l'élève dans un parcours qui cible des objectifs précis. <p>Permettre l'anticipation de la rentrée pour l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider et accompagner la lecture du livret-photos régulièrement durant l'été.

Un acteur-clé : le facilitateur



Facilitateur

Et si c'était vous ?

Un professionnel du lycée est nommé facilitateur à la fin de l'année scolaire précédant l'arrivée du jeune.

Il est l'interlocuteur privilégié de la famille, de l'équipe pédagogique et de

l'élève. Il se veut garant de la cohérence des actions proposées et de la fluidité du parcours.

Dans ce guide, vous trouverez les missions possibles du facilitateur.

Témoignage d'une cheffe d'établissement

« C'est mon rôle de rappeler aux équipes que cet accueil est l'affaire de tous, que chacun peut et doit y contribuer en faisant bénéficier cet élève de ses compétences professionnelles. Il faut donc parvenir, au fil du temps, à mobiliser l'ensemble des personnels autour de cet accueil afin de normaliser ces situations et les installer comme des habitudes de travail pour tous. »

Bénédicte GERARD

Les clés d'une scolarité réussie :

- prendre en compte les spécificités cognitives et sensorielles du jeune
- avant son arrivée, rencontrer la famille, nommer un référent

Le facilitateur s'appuie sur l'expertise de la famille, s'informe auprès de l'enseignant référent handicap et des professionnels ayant accompagné le jeune précédemment. Il transmet à l'équipe éducative sa connaissance du jeune et de ses besoins.

Rôle du facilitateur

02

Chapitre

Bien vivre au lycée

Tutorat

Scénario social

Comportements problèmes

Vie intime et affective

Théorie de l'esprit

Tout comme nous sommes à l'affût de nos états mentaux, nous passons notre temps à imaginer ce que pensent, ressentent les autres et cherchons en permanence à les comprendre pour agir en conséquence. Cette capacité à lire dans l'esprit des autres et à concevoir qu'ils puissent penser et ressentir différemment de nous s'appelle, en neuropsychologie, la théorie de l'esprit. Elle manque ou exige beaucoup d'efforts aux personnes avec autisme.

Le facilitateur s'informe du comportement de l'élève et relaie sans attendre les éventuels signes de mal-être.

Rôle du facilitateur

Avis d'expert : prévenir, faire face aux comportements problématiques

Un certain nombre de comportements présentent un écart à la norme et constituent un frein à l'intégration, aux apprentissages, à un bon état de santé. Il importe que les équipes comprennent que le comportement problématique résulte du trouble lui-même et d'un élément ou d'un événement qui ont créé un fort sentiment d'insécurité chez la personne avec TSA :

- un changement imprévu
- un temps informel où l'absence de cadre devient anxigène
- les troubles sensoriels : la réaction aux bruits persistants peut se manifester de manière très forte à certains moments
- un implicite que la personne n'a pas décodé
- un code social qu'elle n'est pas en capacité de maîtriser.

- un travail qui ne prend pas en compte les spécificités cognitives de l'élève.

Répondre de façon disciplinaire reviendrait à sanctionner l'élève pour son handicap. Il s'agit d'identifier ce qui a pu le perturber et de modifier le cadre en conséquence (en permettant des temps décalés ou des espaces de retrait par exemple). Il est nécessaire d'adapter ses exigences et le travail proposé à l'élève et à son handicap et de s'appuyer sur ses compétences.

Adapter ses exigences à l'élève et au handicap, c'est accepter, qu'en terme de compétences, on risque de rencontrer des limites.

Propos recueillis auprès du Dr COUTELLE,
pédopsychiatre

Chapitre

Les apprentissages

Témoignage d'une coordinatrice d'ULIS : observation et réflexion sur les besoins d'un élève

Afin d'élaborer des aides et des aménagements adéquats aux besoins de l'élève, il est indispensable que l'équipe pédagogique observe et verbalise les problèmes rencontrés, ceci en vue de co-construire des solutions de médiation.

L'utilisation de cette trame m'a permis de clarifier des situations plus ou moins complexes et d'identifier les aides à mettre en place.

Cette trame est un véritable outil qui permet une réflexion et un dialogue entre les partenaires

en vue de mener une action cohérente et collective face à une difficulté identifiée.

Les solutions mises en place ne fonctionnent pas toujours d'emblée, mais les bilans intermédiaires, et surtout la concertation avec les collègues, permettent de rebondir sur d'autres solutions et d'ajuster les aides au plus proche des besoins de l'élève.

Sandra LOPEZ, coordinatrice ULIS PRO.

Situation	Particularité TSA	Éléments pour co-construire une solution	Résultat, impact observé
<p>L'élève ne connaît pas la date du jour et il est dans l'impossibilité de planifier son travail voire d'utiliser un agenda.</p> <p>Impossibilité pour lui d'estimer un temps de travail pour réaliser une tâche.</p>	<p>Se projeter dans l'avenir angoisse l'élève. La notion de temps ne fait pas de sens pour lui.</p> <p>Conséquences possibles</p> <p>Pour l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est impossible pour lui d'être à jour dans le travail à faire, - de respecter un temps imparti pour faire un travail. - Il pense avoir le temps qu'il souhaite pour réaliser une tâche. <p>Pour les enseignants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ils pensent que l'élève est désinvolte et pas motivé. <p>Pour le tuteur en entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il pense que l'élève est lent parce qu'il n'est pas motivé, et il ne lui confie que peu de tâches dans la journée (l'élève s'ennuie). 	<ul style="list-style-type: none"> - Ritualiser l'arrivée en cours par l'affichage de la date au tableau avec des étiquettes fabriquées par l'élève. - Apprentissages des mois de l'année...etc. - Utilisation de l'agenda avec des repères personnels de l'élève. - Placer le travail dans un contexte professionnel où la notion temps est impérative. - Planifier le travail à faire en estimant le temps accordé pour chaque consigne. - Expliquer à l'élève l'importance de respecter ce planning. - Lui apprendre à utiliser un time-timer (la notion de temps ne doit pas être une pression pour l'élève mais juste un moyen de lui donner des repères). - Le solliciter régulièrement pour l'aider à maintenir le rythme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il prend sa tâche au sérieux. L'élève se familiarise avec la date, cela lui permet d'utiliser son agenda. - L'élève a appris à utiliser son portable plutôt qu'un agenda papier. Avec la fonction alarme, il gagne en autonomie. - Ce travail n'a pas permis à l'élève de donner du sens à la notion « temps » par contre, avec l'aide d'un adulte, et de son alarme, il arrive plus ou moins à respecter les délais. - L'élève a besoin d'être cadré par l'adulte pour respecter le planning.

Source : trame pour un projet de vademecum : *Etre étudiant autiste - Groupe de travail piloté par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).*

Voir l'outil complet, les autres situations et des «fiches projets pour l'élève» sur le site du guide.



Chapitre 4

L'évaluation et les examens

Évaluer un élève avec autisme est un exercice difficile. Il lui est parfois impossible de restituer une connaissance au moment où cela lui est demandé. Il peine à décontextualiser l'apprentissage, à transposer une démarche semblant pourtant acquise.

Connaitre finement le fonctionnement cognitif et sensoriel du jeune et partager en équipe l'analyse de ses besoins permet de réunir les conditions les plus favorables à l'évaluation. Multiplier les temps d'observation distanciée est une façon efficace de prendre des indices sur le niveau de compréhension des notions étudiées.

Une préparation régulière des examens dans les conditions prévues par la Division des Examens et Concours est indispensable pour préparer l'élève aux épreuves.

Témoignage d'une AVS :

Un oral bien senti !

L'élève que j'accompagne entre dans la pièce pour passer une épreuve orale. Il ressort immédiatement, hurlant que « ça pue la-dedans ! ». Effectivement, la pièce n'a pas été aérée avant son arrivée et il a toujours été très sensible aux odeurs.

Il parvient à revenir passer son examen, mais ne peut s'empêcher de répéter régulièrement qu'il a été très dérangé par l'odeur. L'an prochain, on aéra !

Layssa MOCHERS

Conseils pour aménager les évaluations

Ces aménagements, souvent simples à mettre en place, peuvent bénéficier à tous les élèves de la classe.



Durant les phases d'apprentissage :

- Séquence les scénarios et l'histoire de leur responsabilité, devoirs, observations.

- Pour l'AVS, développer des situations qui vont faciliter la compréhension de l'élève et les guider face aux autres élèves (ex. travailler des tâches).

- Mettre en place des rituels de sala au travail.

- Enseignant même - avec l'aide de l'élève - proposer un processus de planification des tâches évaluations.

- Quand c'est possible, passer une heure de soutien par semaine pour que l'AVS puisse travailler la méthodologie en relation avec l'élève.

Dans un contexte d'évaluation :

- Les aménagements sont pour l'élève ou non en fonction des phases d'enseignement et d'évaluation.

- Prévenir l'élève de ce qui sera évalué. Préparer une stratégie que l'élève pourra retenir plus facilement.

- L'AVS prépare l'élève avec l'enseignant pour savoir ce qu'il sera évalué. Préparer les stratégies à utiliser en amont. L'AVS fait le lien avec la famille.

- Enseignant adapte son évaluation en fonction de ses supports visuels, structure le temps (lire l'élève...), il aide les conditions (travail individuel ou collectif), privilégie les QCM lorsque c'est possible, il propose le soutien de techniques alternatives.

- Quand l'évaluation, l'enseignant accepte le travail et rassure que l'élève est sûr. Il peut aussi aider à créer l'élève avec l'AVS et de lui faire passer ses ajustements nécessaires pour rendre possible l'évaluation.

- L'AVS peut reformuler la consigne, ou proposer le travail avec des supports ou des outils adaptés à l'élève. C'est comme d'habitude. Le dialogue, la compréhension.

Chloé MOUËZ,
enseignante-coordonnatrice
à la polyvalente,
AVS

Chapitre 05

Projet de vie et orientation

La construction du projet d'orientation pour l'élève avec autisme doit s'inscrire comme part intégrante de son projet de vie.

Il s'agit d'évaluer avec précision et finesse les compétences de l'élève, en s'appuyant sur les regards croisés des différents partenaires, puis d'élaborer un projet qui tienne compte non seulement des formations, mais également des types de postes auxquels elles ouvriront dans le monde professionnel.

Les immersions et les stages dans les formations et les entreprises permettront de mettre à l'épreuve le projet, de l'ajuster ou de le revoir, de rectifier les fausses représentations, ainsi que de vérifier les compétences de l'élève et d'en faire émerger de nouvelles.

Tout élève peut être accompagné dans la construction de son projet d'orientation par un psychologue de l'Education Nationale (anciennement Conseiller d'Orientation psychologique).

Objectifs du parcours avenir

Objectif 1
L'élève découvre le monde économique et professionnel

→ L'enseignant travaille avec les partenaires.

Objectif 2
Il développe son sens de l'engagement et de l'initiative

→ Il initie des projets.

Objectif 3
Il élabore son projet d'orientation scolaire et professionnel

→ Il accompagne les choix d'orientation.

Source : S.O. n° 28 du 14-07-2015

Présentation du parcours sur le site du guide.



Quand le choix d'orientation mène à l'impasse

En 2011, A. prépare et réussit un baccalauréat technologique. L'orientation proposée, un BTS, interpelle en raison des troubles du jeune et de ses lacunes dans les matières techniques.

Il est néanmoins admis dans ce BTS, les aménagements de la scolarisation et des examens sont décidés en début d'année scolaire et l'équipe éducative est sensibilisée à l'autisme par le Centre de Ressources Autisme.

Les enseignants souhaitent faire au mieux pour aider ce jeune si atypique. Toutefois, ils relèvent que l'élève risque d'être en difficulté dans certaines matières et questionnent l'orientation scolaire d'A. qui n'acquiert pas certaines compétences nécessaires pour l'exercice du métier, notamment la prise d'initiatives et le travail en équipe. Il a des problèmes d'organisation et de concentration. Le professeur principal se demande si l'objectif de « lui permettre d'accéder à des compétences nécessaires aux employeurs » ne serait pas plus pertinent et réaliste que l'obtention du BTS.

Pendant la 2^e année, les enseignants notent qu'A. rencontre d'importantes difficultés dans le projet à mener et semblent démotivés. Il n'a pas de bons résultats, son travail personnel est inefficace. Le nombre d'heures d'AVS est augmenté à 36 h / semaine pour l'aider à organiser son travail, se concentrer et apprendre.

En 2015, A. obtient le BTS après avoir redoublé la 2^e année.

Depuis janvier 2016, A. bénéficie d'un accompagnement en vue de son insertion professionnelle. En raison de ses troubles et de la non acquisition des compétences requises, il ne parvient pas à accéder à un emploi dans son domaine d'activité.

Bénéficiaire de l'allocation aux adultes handicapés (AAAH), il intègre un appartement autonome en 2018.

Chapitre

Les partenaires

Définition de l'école inclusive

Un projet pour l'école qui, par des adaptations structurelles, organisationnelles et pédagogiques souhaite rendre possible, pour tous les élèves et quels que soient leurs besoins, une scolarité optimale en milieu ordinaire.

Serge THOMAZET

Maître de Conférence en sciences de l'éducation

Des instances de concertation

Equipe éducative

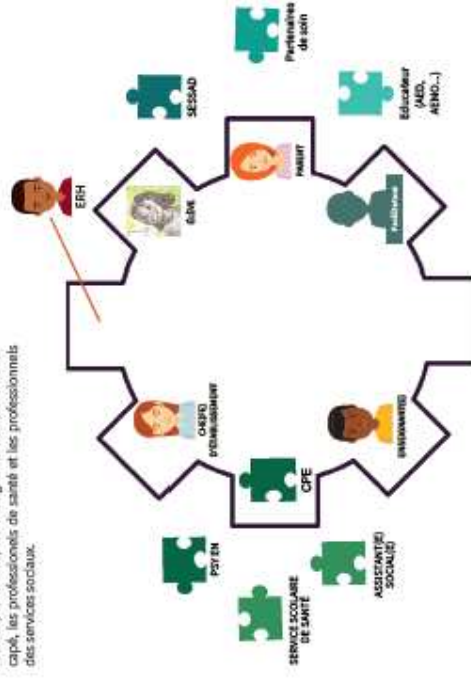
L'équipe éducative est un lieu de dialogue et de concertation où s'élabore et s'ajuste le projet individuel de l'élève. Elle n'est pas une instance de décision mais un groupe de travail qui réfléchit sur les perspectives à envisager de la scolarité de l'élève concerné.

Elle est réunie par le chef d'établissement et rassemble les personnes qui interviennent dans la scolarité de l'enfant (parents, enseignants, CPE, médecin scolaire, partenaires de soins...)

Equipe de Suivi de Scolarisation

L'équipe de suivi de scolarisation (ESS) veille à la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation (PPS). Elle réunit au moins une fois par an, sur convocation de l'enseignant référent, qui anime la réunion, la famille, les enseignants de l'élève handicapé, les professionnels de santé et les professionnels des services sociaux.

- Elle vérifie que l'élève bénéficie des accompagnements particuliers nécessaires à sa situation.
- Elle organise l'emploi du temps de l'élève.
- Elle propose toute révision du PPS qu'elle juge utile.



Si nécessaire :

Le facilitateur se met en relation avec l'ensemble des partenaires pour lequel il est l'interlocuteur identifié de l'établissement.

- Il mobilise une équipe éducative
- Il sollicite une équipe de suivi de scolarisation auprès de l'enseignant référent handicapé.

Rôle du facilitateur

Chapitre

Sitographie

Comprendre ▶ Observer ▶ Elaborer ▶ Formaliser

L'ensemble de ces ressources est disponible sur le site AIDE <http://www.guidejeunebois.alsac-stromberg.fr>

Vous voulez aller plus loin ? Voici mises à votre disposition plusieurs ressources pour construire le parcours de l'élève avec TSA de l'observation à la formalisation du projet.

Ressources pour comprendre les particularités sensorielles et cognitives



Autisme et enseignement supérieur

Une formation en trois modules animée par Patrick CHAMBERES, ERIC LEMONNIER et Christine PHILIP



Educol

Des ressources pédagogiques pour les enseignants des classes ordinaires



ACCESS'PROF

La maquette Access'prof autisme

Un travail collaboratif de mutualisation de ressources porté par le CNEID



Autism Ontario

Autisme Ontario

Des vidéos pour illustrer la surcharge sensorielle de la personne avec TSA

Ressources pour observer l'élève in situ



Une grille d'observation à compléter en classe



Des observations transversales
(rapport au travail, réactions aux stimuli...)

Ressources pour élaborer des réponses pédagogiques adaptées



Accueillir un élève avec autisme

(de l'année N-1 à l'année N+1)



Livret d'accompagnement des stages en entreprise



Educol

Ressources disciplinaires pour scolariser les élèves en situation de handicap dans le second degré



Enfants autistes bienvenue à l'école

Un programme vidéo de 100 minutes dédié à l'inclusion scolaire des adolescents avec autisme, réalisation de Sophie ROBERT

Ressources pour formaliser le projet d'accompagnement



ASH 67

Documents de liaison enseignant-AVS

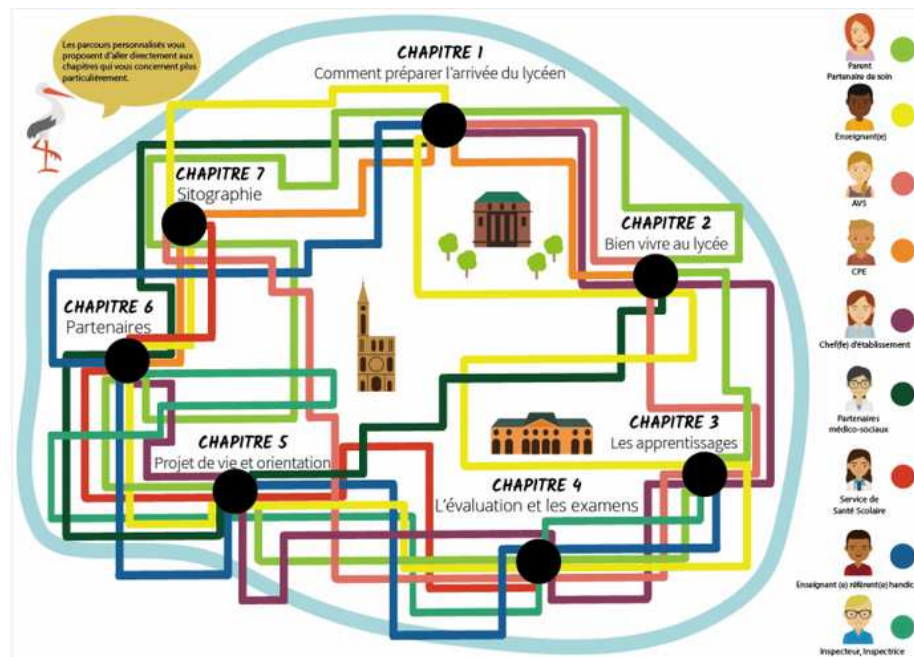
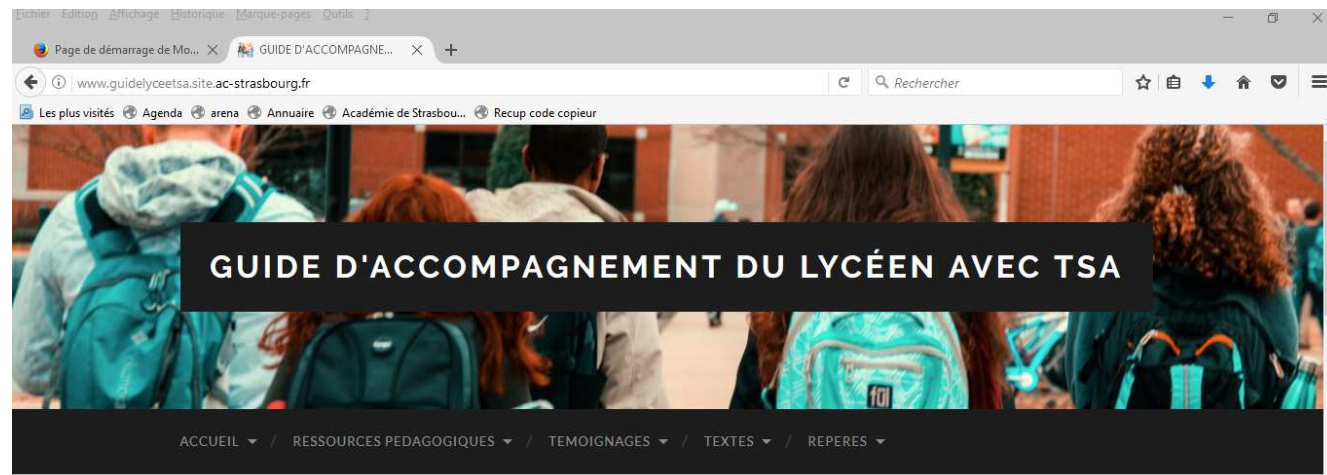


Veille scientifique et médiatique



Centre de documentation AIDA

Un site dédié avec de nombreuses ressources complémentaires



Rayonnement du projet

Le travail partenarial a permis de:

- fluidifier les parcours et prévenir les ruptures
- co-construire les plans de formation
- co-piloter des dispositifs
- développer une continuité avec l'université (préparer les choix d'orientation, ajuster les représentations)
- créer des réseaux TSA de personnes ressources dans l'EN (pairs professionnels de proximité)



Pour conclure

**« Pas à pas, laissons-nous le temps de faire connaissance.
Pas de maîtrise, mais un savoir-faire à construire à chaque
rencontre.**

**Pas de certitudes, mais un savoir être à partager dans la
bienveillance.**

Et maintenant je me sens l'envie de le faire savoir.

**Je prends mon bâton, et me voilà partie sur les chemins, prête
à découvrir le champ des possibles. »**



Stéphanie Lamarre, éducatrice au SESSAD de l'ADAPEI Papillons Blancs